

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020
EN MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

---000O000---

L'an deux mille vingt et le neuf juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de L'ISLE SUR LA SORGUE s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre GONZALVEZ, Maire.

Etaient présents :

M. Pierre GONZALVEZ, M. Denis SERRE, Mme Eulalie RUS, M. Gérard GAILLARD, Mme Valérie CANILLAS, M. Alain PARENT, Mme Brigitte BARANDON, M. Ludovic GERMAIN, Mme Françoise MERLE, M. Jérôme CAPDEVILLE, Mme Annie MEYNARD, M. Alain OUDARD, Mme Jocelyne RAVET, M. Jean-Gabriel OLIVIER, M. Eric BRUXELLE, Mme Claire USCLAT, Mme Marie LEGARS-LAVAURE, Mme Sabine PLANEILLE, M. Philippe ROUX, M. Olivier COLLIGNON, Mme Elisabeth DELACROIX, Mme Valérie BASIN, M. Nicolas VALIENTE, Mme Vanessa PRETOT, Mme Amandine AUDOUARD, M. Serge FUALDES, M. Joseph RECCHIA, M. Frédéric CHABAUD, M. Vasco GOMES, Mme Andréa TALLIEUX, M. Christian MONTAGARD, Mme Christiane BAUDOUIN

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Christophe OUVIER donne pouvoir à M. Gérard GAILLARD

Madame Sabine PLANEILLE est secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et charge Monsieur SERRE de faire l'appel nominal.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le procès-verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité

---000O000---

20-015 CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer les commissions municipales suivantes :

1. Commission Affaires Sociales - Santé
2. Commission Enfance – Education – Sports - Jeunesse
3. Commission Urbanisme et Habitat
4. Commission Commerce Marché Forain
5. Commission Animation – Tourisme et Attractivité
6. Commission Environnement – Prévention des Risques Naturels – Mobilité douce
7. Commission Finances
8. Commission Travaux - Voirie
9. Commission Culture – Patrimoine et Artisanat

de fixer à 8 le nombre de membres titulaires. Par application du principe de la représentation proportionnelle, chaque commission sera composée de 5 membres de la majorité municipale, 2 membres issus du groupe « En Action pour L'Isle » et 1 membre issu du groupe « L'Isle c'est vous », de dire que ces commissions sont créées pour la durée du mandat, de dire que le Maire est Président de droit de ces commissions, de dire qu'au cours de leur première réunion, celles-ci désigneront un Vice-Président, de procéder à l'élection des membres des différentes commissions, d'arrêter la liste des noms des membres titulaires pour chacune des commissions à :

1 / COMMISSION AFFAIRES SOCIALES - SANTE

- Alain Parent
- Annie Meynard
- Jocelyne Ravet
- Vanessa Prétot
- Brigitte Barandon
- Andréa Tallieux
- Vasco Gomes
- Christiane Baudouin

2 / COMMISSION ENFANCE – EDUCATION – SPORTS - JEUNESSE

- Brigitte Barandon
- Elisabeth Delacroix
- Gérard Gaillard
- Vanessa Prétot
- Christophe Ouvier
- Serge Fualdes
- Joseph Recchia
- Christiane Baudouin

3 / COMMISSION URBANISME ET HABITAT

- Françoise Merle
- Denis Serre
- Jean-Gabriel Olivier
- Eulalie Rus
- Eric Bruxelle
- Joseph Recchia
- Andréa Tallieux
- Christian Montagard

4 / COMMISSION COMMERCE – MARCHÉ FORAIN

- Olivier Collignon
- Sabine Planeille
- Amandine Audouard

- Jocelyne Ravet
- Philippe Roux
- Frédéric Chabaud
- Joseph Recchia
- Christian Montagard

5 / COMMISSION ANIMATION – TOURISME ET ATTRACTIVITE

- Eric Bruxelles
- Eulalie Rus
- Christophe Ouvier
- Nicolas Valiente
- Marie Legars-Lavaure
- Frédéric Chabaud
- Serge Fualdes
- Christian Montagard

6 / COMMISSION ENVIRONNEMENT – PREVENTION DES RISQUES NATURELS – MOBILITE DOUCE

- Denis Serre
- Amandine Audouard
- Sabine Planeille
- Françoise Merle
- Jean-Gabriel Olivier
- Serge Fualdes
- Frédéric Chabaud
- Christiane Baudouin

7 / COMMISSION FINANCES

- Jérôme Capdeville
- Valérie Basin
- Alain Oudard
- Denis Serre
- Jean-Gabriel Olivier
- Vasco Gomes
- Andréa Tallieux
- Christian Montagard

8 / COMMISSION TRAVAUX – VOIRIE

- Eulalie Rus
- Ludovic Germain
- Françoise Merle
- Denis Serre
- Sabine Planeille
- Joseph Recchia
- Serge Fualdes
- Christian Montagard

9 / COMMISSION CULTURE – PATRIMOINE ET ARTISANAT

- Valérie Canillas
- Annie Meynard
- Eulalie Rus
- Eric Bruxelles
- Marie Legars-Lavaure
- Frédéric Chabaud
- Vasco Gomes
- Christiane Baudouin

Et de charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

20-016 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 10 le nombre total de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, De procéder à l'élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste de 5 délégués du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration du CCAS.

Les listes déposées sont :

- Liste du Maire
- Liste En action pour L'Isle
- Liste L'Isle c'est vous

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Président : Monsieur Pierre GONZALVEZ - Maire

Sont élus :

- Alain Parent
- Jocelyne Ravet
- Annie Meynard
- Vanessa Prétot
- Andréa Tallieux

pour siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S.

et de charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

20-017 SPIC PARCS DE STATIONNEMENT FERMES - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), décide de dire que parmi les 4 membres du Conseil d'exploitation, les représentants de la commune devront détenir la majorité des sièges. Les 3 membres désignés parmi le Conseil municipal sur proposition de Monsieur le Maire, sont :

- Ludovic Germain
- Jean-Gabriel Olivier
- Jérôme Capdeville

de désigner pour le Conseil d'exploitation du SPIC la personne qualifiée suivante : Xavier Feuillant, de dire que les quatre membres du Conseil d'exploitation éliront en leur sein leur Président et éventuellement un vice-président et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-018 SPIC FUNERAIRE - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de dire que les 3 membres désignés par le Conseil municipal sur proposition de Monsieur le Maire, sont :

- Vanessa Prétot
- Nicolas Valiente

- Annie Meynard
de désigner pour le Conseil d'exploitation du SPIC les personnes choisies sur la liste électorale :

- Paul Dalia
- Claude Claretton

de dire que parmi les 5 membres du Conseil d'exploitation, les représentants de la commune devront détenir la majorité des sièges. Les cinq membres du Conseil d'exploitation éliront en leur sein leur Président et éventuellement un vice-président et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents administratifs et financiers nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-019 SCIC FMR – DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de désigner Monsieur le Maire comme représentant de la commune auprès de l'assemblée générale de la société au sein du collège « Collectivités territoriales », de désigner Monsieur le Maire comme représentant de la commune pour siéger au conseil d'administration de la société et en cas de renouvellement dudit conseil d'administration de faire acte de candidature pour le compte de la ville et de désigner Mme Valérie Canillas, en cas d'absence ou d'empêchement de M. le Maire, en tant que suppléante appelée à siéger au sein de l'assemblée générale et le cas échéant, au conseil d'administration de la société.

20-020 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – MODALITES D'ELECTION ET ELECTION

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de préciser que la Commission d'Appel d'Offres présente un caractère permanent, de rappeler que la Commission d'Appel d'Offres est également composée de cinq membres du conseil municipal titulaires et de cinq membres du Conseil municipal suppléants élus en son sein à la proportionnelle au plus fort reste.

Les listes déposées sont :

- Liste Maire
- Liste En action pour L'Isle
- Liste L'Isle c'est vous

ont été élus pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres en tant que membres titulaires :

- Eulalie Rus
- Alain Oudard
- Ludovic Germain
- Jean-Gabriel Olivier
- Vasco Gomes

ont été élus pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres en tant que membres suppléants :

- Valérie Basin
- Gérard Gaillard
- Alain Parent
- Eric Bruxelles
- Frédéric Chabaud

Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à

la mise en œuvre de la présente délibération.

20-021 COMMISSION DE CONCESSION – MODALITES D'ELECTION ET ELECTION

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de préciser que la Commission de Concession présente un caractère permanent, de rappeler que la Commission de Concession est également composée de cinq membres du conseil municipal titulaires et de cinq membres du Conseil municipal suppléants élus en son sein à la proportionnelle au plus fort reste.

Les listes déposées sont :

- Liste Maire
- Liste En action pour L'Isle
- Liste L'Isle c'est vous

ont été élus pour siéger à la Commission de Concession en tant que membres titulaires :

- Eulalie Rus
- Alain Oudard
- Ludovic Germain
- Jean-Gabriel Olivier
- Joseph Recchia

ont été élus pour siéger à la Commission de Concession en tant que membres suppléants :

- Valérie Basin
- Gérard Gaillard
- Alain Parent
- Eric Bruxelles
- Serge Fualdes

Et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-022 DESIGNATION D'UN ELU EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE : LE CORRESPONDANT DEFENSE

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), De désigner Monsieur GONZALVEZ comme élu représentant du Conseil municipal de la commune, en charge des questions de défense, pour exercer la fonction de correspondant défense et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs et financiers nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-023 ETABLISSEMENT PUBLIC SAINT ANTOINE. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de

désigner Jocelyne Ravet représentant titulaire du conseil municipal auprès du conseil d'administration de l'Etablissement Public Saint Antoine et de charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

20-024 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRE – DESIGNATION DE REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), De désigner Brigitte Barandon représentant titulaire et Gérard Gaillard représentant suppléant du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration du collège Jean Garcin, de désigner Gérard Gaillard représentant titulaire et Brigitte Barandon représentant suppléant du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration du collège Jean Bouin, de désigner Gérard Gaillard représentant titulaire et Brigitte Barandon représentant suppléant du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration du Lycée Benoît, de désigner Gérard Gaillard représentant titulaire et Denis Serre représentant suppléant du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration du Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en oeuvre de la présente délibération.

20-025 SICTIAM – DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET DE SON SUPPLEANT AUPRES DU COMITE SYNDICAL

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de désigner Jérôme Capdeville délégué titulaire auprès du Comité syndical du Sictiam, de désigner Claire Usclat déléguée suppléante auprès du Comité syndical du Sictiam et De charger monsieur le maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

20-026 SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION DURANCE VENTOUX- ELECTION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET DE SON SUPPLEANT

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

*Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de procéder à l'élection d'un délégué titulaire représentant le conseil municipal auprès du comité syndical du Syndicat mixte des eaux de la région Durance-Ventoux
Est élu : Denis Serre, de procéder à l'élection d'un délégué suppléant représentant le conseil municipal auprès du comité syndical du Syndicat mixte des eaux de la région Durance-Ventoux Est élu : Ludovic Germain et de charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.*

20-027 SOCIETE COOPERATIVE HLM AXEDIA. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE DE LA VILLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de désigner en qualité de représentant permanent Alain Parent auprès du Conseil d'Administration de la Société Coopérative H.L.M. de location attribution de Vaucluse, de désigner en qualité de suppléant Claire Usclat auprès du Conseil d'Administration de la Société Coopérative H.L.M. de location attribution de Vaucluse, de charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

20-028 COMITE DE JUMELAGE - ELECTION DE CINQ REPRESENTANTS TITULAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de procéder à l'élection de 5 membres du conseil municipal qui siégeront au Conseil d'Administration du Comité de Jumelage.

Sont élus :

- Marie Legars-Lavaure
- Valérie Basin
- Eric Bruxelles
- Nicolas Valiente
- Amandine Audouard

Représentant le conseil municipal auprès du conseil d'administration du Comité de Jumelages et de charger monsieur le maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

20-029 FOYER LOGEMENT LE CLOS DES LAVANDES - DESIGNATION DE 5 MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de désigner Alain Parent représentant de Monsieur le Maire, de procéder à l'élection de quatre délégués du conseil municipal auprès du conseil d'administration du Foyer Logement le Clos des Lavandes

Sont élus :

- Annie Meynard
- Jocelyne Ravet
- Françoise Merle
- Alain Oudard

De charger monsieur le maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

20-030 COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES. DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET DE SON SUPPLEANT

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) Et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de designer Alain Oudard. représentant titulaire du conseil municipal auprès du collège des élus du Comité National d'Action Sociale, de designer Gérard Gaillard représentant suppléant du conseil municipal auprès du collège des élus du Comité National d'Action Sociale et de charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

20-031 APPROBATION DE L'AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE VALANT SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (AVAP-SPR).

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 7 abstentions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux, M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), d'approuver l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine devenant immédiatement le Site Patrimonial Remarquable (SPR) de L'Isle-sur-la-Sorgue (L. 631-1 du code du patrimoine), de décider que le SPR sera annexé au Plan Local d'Urbanisme en vigueur par procédure de mise à jour en tant que Servitude d'Utilité Publique et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

20-032 REPARTITION DES INDEMNITES DE FONCTIONS ALLOUEES AUX ELUS

Rapporteur : Monsieur Pierre GONZALVEZ

Le conseil municipal par 26 pour, 5 oppositions (M. Serge Fualdes, M. Joseph Recchia, M. Frederic Chabaud, M. Vasco Gomes, Mme Andrea Tallieux) et 2 Abstentions (M. Christian Montagard, Mme Christiane Baudouin), de décider de fixer les indemnités de fonctions attribuées pour la nouvelle mandature au maire, aux adjoints, aux conseillers municipaux délégués et aux conseillers municipaux de la liste majoritaire, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, aux taux suivants :

- Le Maire : 52 % de l'indice brut 1027
- Les adjoints : 15,3 % de l'indice brut 1027
- Conseillers municipaux délégués : 13% de l'indice brut 1027
- Conseillers municipaux : 5.25% de l'indice brut 1027

de dire que ces indemnités seront versées à compter de la date du 26 mai 2020, compte tenu que la commune a perçu au cours de l'un des trois derniers exercices la dotation de solidarité urbaine et que la commune est chef-lieu de canton, les indemnités réellement octroyées du maire et des adjoints seront majorées en application des articles L 2123-22 et R 2123-23 du CGCT, les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et de charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et de l'autoriser à signer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci

INDEMNITES DE FONCTION POUVANT ETRE ALLOUEES AUX ELUS LOCAUX

Fonction	Nom Prénom	Pourcentage indice brut 1027	% majoré DSU	Majoration chef-lieu de canton	Pourcentage total alloué Indice brut 1027	Indemnités totales allouées
Monsieur le Maire	Pierre GONZALVEZ	52%	72%	7.8%	79.8%	3 103.74 €
1er adjoint	Denis SERRE	15.3%	18.36%	2.295%	20.655%	803.36€
2^{ème} adjoint	Eulalie RUS	15.3%	18.36%	2.295%		803.36€
3^{ème} adjoint	Gérard GAILLARD	15.3%	18.36%	2.295%		803.36€
4^{ème} adjoint	Valérie CANILLAS	15.3%	18.36%	2.295%		803.36€
5^{ème} adjoint	Alain PARENT	15.3%	18.36%	2.295%		803.36€
6^{ème} adjoint	Brigitte BARANDON	15.3%	18.36%	2.295%		803.36€
7^{ème} adjoint	Ludovic GERMAIN	15.3%	18.36%	2.295%		803.36€
8^{ème} adjoint	Françoise MERLE	15.3%	18.36%	2.295%		803.36€
9^{ème} adjoint	Jérôme CAPDEVILLE	15.3%	18.36%	2.295%		803.36€
Conseiller municipal délégué	Annie MEYNARD	13%				505.62 €
Conseiller municipal délégué	Éric BRUXELLE	13%				505.62 €
Conseiller municipal délégué	Sabine PLANEILLE	13 %				505.62 €
Conseiller municipal délégué	Alain OUDARD	13%				505.62 €
Conseiller municipal délégué	Olivier COLIGNON	13%				505.62 €

Conseiller municipal	Philippe ROUX	5.25%				204.19 €
Conseiller municipal	Valérie BASIN	5.25%				204.19 €
Conseiller municipal	Elisabeth DELACROIX	5.25%				204.19 €
Conseiller municipal	Marie LEGARS-LAVAURE	5.25%				204.19 €
Conseiller municipal	Jean Gabriel OLIVIER	5.25%				204.19 €
Conseiller municipal	Jocelyne RAVET	5.25%				204.19 €
Conseiller municipal	Christophe OUVIER	5.25 %				204.19 €
Conseiller municipal	Vanessa PRETOT	5.25%				204.19 €
Conseiller municipal	Nicolas VALIENTE	5.25%				204.19 €
Conseiller municipal	Amandine AUDOUARD	5.25%				204.19 €
Conseiller municipal	Claire USCLAT	5.25%				204.19 €
Montant de l'enveloppe globale alloué		312.45 %				

VU POUR ETRE AFFICHE LE SEIZE JUIN DEUX MILLE VINGT CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE L'ARTICLE L 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

A L'Isle sur la Sorgue, 16 juin 2020

Date de convocation : 3 juin 2020

Date d'affichage :

Certifié exécutoire :

Pour extrait conforme
au registre des délibérations.

LE MAIRE,



Pierre GONZALVEZ,